commandes de machines. La production était, par jour, au commencement, de cent paires de sabots fort bien fabriqués et livrés au prix modeste de 30 ou 40 kreutzers (de 0 fr. 75 à 1 fr. 10). Il est, en Europe, peu de fabricants qui puissent livrer ces produits à un aussi bon marché.

Situation météorologique. — La zône orageuse, qui couvrait hier l'Espagne et une partie de la France, s'est développée; elle s'étend ce matin sur la Méditerranée, l'Autriche et les Pays-Bas. Son centre est près de Paris. La bourrasque du golfe de Bothnie atteint Pétersbourg ; une autre passe au large de l'Ecosse.

La température descend presque partout: les extrêmes étaient ce matin de 8° à Helsingfors et de 30° à Cagliari.

En France, les pluies orageuses ont été générales; elles vont persister, sauf dans les régions du Nord et du Nord-Ouest. — A Paris, la journée d'hier a été belle; un orage a éclaté vers neuf heures du soir. Ce matin, une forte averse est tombée.

Température. — Le thermomètre centigrade de l'ingénieur Queslin, 1, rue de la Bourse, à Paris, marquait aujourd'hui :

A 7 h du matin 19° % au-dessus de zéro.
— 11 h. — 19° 5/. —
— 1 h. — 22° %. —
Hauteur barométrique : 754 m/m 1/2.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le ballon « Jupiter. » dans la Manche

Au départ de Lille, un vent assez fort soufflait dans la direction du sud-ouest, les milliers de curieux qui regardaient l'intrépide aréonaute accomplissant sur son trapèze une série d'exercices gymnastiques à la lueur des flammes de Bengale, ont pu s'apercevoir que le ballon se dirigeait du côté de Béthune.

Tout faisait prévoir en effet que la descente aurait lieu dans cette direction.

Un vent d'est saisit l'aérostat à son arrivée dans les couches supérieures. Glorieux jeta du lest, espérant trouver un autre courant qui le ramènerait à l'ouest ou au sud. Vains efforts, le vent augmentait sans cesse.

Glorieux ouvrit la soupape et laissa échapper un peu de gaz.

Le ballon descendit légèrement, mais le vent continuait à souffler vers l'ouest; de légère, la brise était devenue violente, elle soufflait de plus fort en plus fort.

Quand le jour parut, le ballon passait au-dessus des collines de l'Artois. Les pentes des hauteurs au-dessus de l'Aa offraient un excellent terrain pour la descente: impossible d'atterrir, impossible encore d'atterrir dans les Waeteringues.

Glorieux dut jeter du lest pour essayer de gagner un autre courant.

Au-dessus de Calais

Bientôt, le *Jupiter* domina Calais, le vent soufflait toujours. Glorieux tenta alors la fortune, il essaya de se laisser guider pour traverser le détroit, il espérait pouvoir atteindre l'Angleterre, vers Douvres ou Folkestone.

Vains efforts !

A peine le *Jupiter* est-il arrivé au milieu du canal, que le vent saute au sud-ouest; le ballon est entraîné vers la France. Glorieux jette encore un peu de lest afin de ne pas être jeté contre les falaises du Gris-Nez ou les hauteurs du Mont-Couple; il atteint une assez grande hauteur, grâce surtout à la dilatation du gaz par l'effet du soleil, qui devenait ardent; il passe au-dessus des collines, un nouveau coup de vent le rejette sur Calais, puis un autre le ramène vers Boulogne.

Là, Glorieux crut qu'il allait pouvoir atterrir dans la vallée de la Liane, mais le vent le ramena au-dessus de la mer.

Bientôt, il perdit la terre de vue.

En mer !

Le vent poussait le *Jupiter* vers l'ouest, la direction était telle que l'atterrissage semblait désormais impossible, à moins d'aller jusqu'en Amérique.

L'occasion était tentante ; mais, outre qu'il aurait été un peu trop hasardeux de compter sur un vent favorable pendant des milliers de lieues, le *Jupiter* n'était pas approvisionné pour un pareil voyage; en outre, le ballon avait perdu une forte partie de son gaz, le lest était tout jeté.

Le *Jupiter* descendit lentement sur l'eau.

La chute

Glorieux tenta de faire remonter son aérostat. Il jeta tout ce qu'il avait dans sa nacelle, ancre, vêtements, couverture; il se déshabilla en partie.

Efforts superflus, le *Jupiter*, à demi-dégonflé, continua à descendre.

Bientôt, il toucha la mer. Il était sept heures du matin.

Les bonds

Le *Jupiter* toucha la mer. Comme si ce contact lui eut rendu des forces, le ballon fit aussitôt un bond énorme, il remonta et Glorieux put croire qu'il allait repartir.

Bientôt il se vit rejeté sur la Manche, la nacelle plongea entraînant Glorieux avec lui.

L'aéronaute grimpa après les cordages. Le centre de gravité du ballon était déplacé, l'énorme masse rebondit hors de l'eau.

Elle s'en alla ainsi par énormes bonds successifs, on eût dit d'un gigantesque oiseau qui, après avoir plongé, aurait repris son vol pour plonger de nouveau.

Dans ces bonds, presque convulsifs, de son *Jupiter*, Glorieux ne perdit pas son sang-froid: il s'accrocha aux cordages Mais, bientôt, il se vit enveloppé dans les mailles, il avait les jambes prises entre le ballon et le filet. Il lui semblait impossible de se sauver.

Le « Brighton »

Par le plus grand des hasards, la chute du *Jupiter* avait eu lieu sur la route suivie quatre fois par jour par des vapeurs qui font le service entre Dieppe et Newhaven.

On peut se rendre compte de cela sur la carte, le ballon est tombé à 34 milles marins, soit 64 kilomètres (le mille vaut 1,851 85) au nord-nord-ouest de Dieppe, c'est-à-dire un peu plus près de la côte anglaise que de la côte normande.

Or, il se trouva que le *Jupiter* se précipitait sur la Manche au moment où arrivait le vapeur *Brighton*, capitaine Clark, allant de Newhaven à Dieppe.

Les passagers étaient nombreux; ils avaient contemplé avec intérêt le *Jupiter*, pensant que ce ballon tentait la traversée de la Manche, mais quand on s'aperçut de la chute du ballon et des bonds qu'il faisait, on comprit qu'une tragédie se passait.

Le capitaine Clark tenta alors le sauvetage, il fit mettre un canot à la mer.

La poursuite du « Jupiter »

Une chasse étrange eut alors lieu. La chaloupe faisait force de roues; souvent elle atteignit le ballon mais, chaque fois qu'on tentait de le saisir, il faisait un bond et échappait.

On espérait que Glorieux, abandonnant son épave, allait se laisser saisir; mais le malheureux, pris dans les cordages, ne pouvait quitter le *Jupiter*.

La course dura pendant deux kilomètres.

Sauvé!

Enfin le *Jupiter*, à bout de gaz, se laissa atteindre, on put le tirer contre le canot, couper les cordes qui retenaient Glorieux prisonnier et retirer celui-ci à bord.

Il était temps, l'aéronaute, n'en pouvant plus, allait cesser de lutter!

Le canot remorquant le ballon accosta le *Brighton* qui n'avait cessé de suivre cette course émouvante. Glorieux fut remonté à bord par ses sauveteurs, qui méritent d'être signalés, ce sont :

M. Vine, maître d'équipage, et les matelots G. Viender, J. Hoper et T. Hersey.

A bord, le capitaine Clarke et son second, M. Hale, ont donné au malheureux Glorieux tous les secours que nécessitait son état. Tout l'équipage et les passagers ont d'ailleurs rivalisé de soins pour lui, jusqu'au moment où le *Brighton* a accosté la jetée de Dieppe.

Les épaves

Le ballon est perdu, quelques épaves ont pu être sauvées: portions de filets et d'agrès. Un rédacteur du *New-York-Herald* et d'autres passagers ont acheté ces épaves, à titre de souvenirs de cet émouvant sauvetage. (*Echo du Nord*).

—

Dans une dépêche qu'il adresse mercredi soir à Mme Glorieux, notre aéronaute annonce sa rentrée à Roubaix pour vendredi; il ajoute que sa santé est bonne et qu'il a seulement quelques égratignures aux jambes.

—

Le *Nouvelliste de Rouen* publie les nouveaux détails suivants :

« Après ses exercices de pyrotechnie, M. Glorieux, que le vent N. O. poussait vers Paris, s'étant élevé, rencontra un courant plus fort qui l'entraîna rapidement vers l'est; le mouvement s'accentuant de plus en plus, il marcha avec une vitesse vertigineuse, voyant sous son ballon courir les nuages, fuir forêts, villes et fleuves.

» Bientôt, au bruit qui montait, il comprit qu'il planait sur la mer ; les nuages masquant, il ne distinguait rien. Cependant, l'horizon blanchissait, la lueur s'accentuait, c'était bien l'aube. Il était alors une heure quinze ; mais le baromètre indiquait une altitude de 1,500 mètres.

» Enfin les nuages s'empourprèrent, le soleil parut, les vapeurs se dissipèrent ; M. Glorieux planait bien sur l'Océan. Vers cinq heures, il aperçut un bateau dont la direction semblait le rapprocher ; il ouvrit la soupape, mais si rapide que fut sa descente, il était encore haut, quand le bateau s'éloigna.

» Pour remonter, l'aéronaute, qui n'avait plus de lest, coupa la corde retenant le plateau; débarrassé de ce poids, le ballon repiqua dans l'air et atteignit vite la hauteur de 3,000 mètres.

» Vers 6 heures, à une trentaine de milles de Dieppe, M. J. Vine, maître d'équipage du *Brighton*, aperçut une masse se précipant à longue distance dans la mer; il prévint le capitaine, M. Clark, qui fit aussitôt gouverner vers le point signalé.

» C'était le *Jupiter* : son aéronaute, de la grande hauteur où il était, avait vu le paquebot; aussitôt il avait ouvert passage au gaz et avait opéré sa descente; mais avant qu'il n'eût atteint la mer, soit que le vent ait poussé l'aérostat, soit qu'il eût mal calculé sa chute, il tomba à près de deux kilomètres du bateau. »

— M. Glorieux a quitté Dieppe mercredi soir.

Les secours contre les incendies. — M. le commandant Deniau, ayant reconnu l'urgence de réparer et de compléter l'outillage du corps des sapeurs-pompiers, a demandé à la municipalité le crédit nécessaire pour subvenir à cette dépense, dont de récents sinistres ne justifient que trop la légitimité. Avec les 5,719 fr. que, dans l'une de ses dernières séances, le conseil municipal a votés à cet effet, la mise en état du matériel d'incendie sera bientôt un fait accompli, et dans les conditions les plus satisfaisantes.

On vient, en outre, d'augmenter le nombre des bouches d'incendie, mesure que l'opinion publique réclamait depuis longtemps. L'administration avait chargé M. Varlet, directeur de la voirie, de rédiger un travail d'ensemble sur cette intéressante question.

On a décidé la création de 30 bouches nouvelles, pour les pompes à vapeur, et de de 25 bouches pouvant servir aux pompes à bras : celles-ci seront également employées à l'arrosage. L'administration municipale et M. le directeur de la voirie se sont concertés avec M. le commandant Deniau, pour désigner l'emplacement de ces nouvelles bouches.

Les pompiers sont maintenant exercés avec une régularité et un soin tout particuliers, non seulement le dimanche, selon l'ancien usage, mais même pendant la semaine. On simule un incendie dans un établissement industriel, la pompe à vapeur est amenée, les officiers prennent leurs dispositions pour se rendre maîtres du feu et apprennent ainsi à connaître les lieux, au cas où se produirait un véritable sinistre.

M. le commandant Deniau se loue fort de l'intelligence et de la bonne volonté que ses hommes déploient dans ces utiles manœuvres. Les secours contre les incendies vont aller en se perfectionnant à Roubaix. Il faut qu'on ne s'arrête pas en bonne voie et qu'on ne néglige jamais de profiter de toutes les occasions, pour améliorer cet important service.

Le concours de géographie organisé par la Société de Lille, a eu lieu simultanément à Roubaix et à Lille, ce matin, à huit heures

A Roubaix, les examens ont eu lieu dans les salles de l'école communale de la place Notre-Dame. Une centaine de jeunes gens, et trente-deux jeunes filles, appartenant aux divers établissements d'instruction de Roubaix et de Tourcoing, ont pris part.

Les opérations du concours étaient présidées par M. Henry Bossut, vice-président de la Société, assisté de MM. A. Faidherbe, adjoint au maire de Roubaix; Juncker et V. Duburcq. Un certain nombre de professeurs de la ville ont obligeamment prêté leur concours, pour la surveillance des différentes salles affectées au concours.

Un tableau de M. Emile Dupont. — M. Hector Depasse a déposé, à la dernière séance du conseil municipal de Paris, la proposition suivante :

« Messieurs,

» Un artiste de talent, patriote et républicain dévoué, proscrit du 2 décembre, qui, depuis quarante ans, a dévoué sa vie à la défense des intérêts de la République, M. Emile Dupont, vient de mourir subitement. Emile Dupont avait débuté dans le journalisme, où il a rendu de réels services à la démocratie et laissé les meilleurs souvenirs.

» Il a, au Salon de cette année, une peinture représentant un *Atelier de fleuristes*. C'est une scène intéressante de l'industrie parisienne.

» Emile Dupont laisse une famille sans fortune. Nous vous proposons, comme témoignage de sympathie, de vouloir bien acquérir son tableau, et nous demandons le renvoi à la 5e commission.

» Signé : Depasse, Stupuy, Jacques, Pichon, Delabrousse. »

Le renvoi à la cinquième commission est ordonné.

La Grande-Fanfare nous prie d'annoncer qu'elle donnera, dimanche prochain, un concert au jardin de Barbieux. M. Desrousseaux, le chansonnier lillois, désirant entendre le *P'tit Quinquin* et le *Quadrille* sur divers airs de sa composition, doit assister à cette exécution. Nous publierons ultérieurement le programme.

La « Cœcilia roubaisienne » nous informe que les membres honoraires de sa société, désireux de prendre part au festival de La Bassée dimanche 21 courant, sont priés de bien vouloir envoyer leur adhésion avant samedi soir, dernier délai, en son siège, rue d'Alma, 159. Elle nous informe également que, dans une précédente réunion, elle a décidé de prendre part au festival d'Anvers, le 6 septembre prochain.

Un accident est arrivé, jeudi, à sept heures du matin, dans la cour Desrousseaux, rue des Fleurs. Un jeune homme de dix-huit ans, Charles Stroop, manœuvre de couvreur, était en train de nettoyer la gouttière de la maison portant le n° 37. Il a perdu tout à coup l'équilibre, et est tombé sur le sol, d'une hauteur de cinq mètres. Relevé immédiatement, il a été transporté à la pharmacie de M. Deux, sur la place de Trichon, où MM. le docteur de Chabert et Deux lui ont prodigué les premiers soins. On l'a conduit ensuite à l'hôpital. Stroop a le poignet gauche fracturé, l'épaule démise, de sérieuses blessures au front et au-dessous de l'œil gauche : on craint aussi des lésions internes. La victime de cet accident demeure à Mouscron, au *Beau-Voisinage*, et travaillait pour le compte de M. Roupain, entrepreneur, rue de Soubise.

Un autre accident est arrivé, jeudi, à 2 heures de l'après-midi, sur la place de la Fosse-aux-Chêne. Une petite fille de deux ans et demi, nommée Léopoldine Braek, a été renversée par le tramway, au moment où elle jouait sur la voie avec l'une de ses compagnes : une roue lui a passé sur le bras droit; la main et le poignet sont complètement broyés. On juge l'amputation nécessaire.

Après lui avoir donné quelques soins dans la pharmacie Lagneau, M. le docteur Bernard l'a fait transporter à l'hôpital. Une enquête est ouverte, à l'effet de déterminer à qui appartient la responsabilité de l'accident.

Le père est un brave ouvrier, demeurant rue de la Fosse-aux-Chênes.

Deux vols ont été signalés, mercredi, à la police, l'un par M. Fiévet, charcutier, rue de l'Epeule, qui se plaint de la disparition d'un jambon exposé à son étal, et l'autre par M. Bouquet, demeurant rue du Fontenoy, auquel on a pris une chaîne et une croix en or, valeur 43 francs. La police recherche activement les voleurs, etc.

Une brute. — Il est des êtres humains qui n'ont de l'homme que le nom, leurs instincts les assimilant plutôt aux bêtes. Témoin, cet immonde personnage, nommé Auguste Huysschaert, âgé de 30 ans, rue des Récollets, contre lequel une plainte vient d'être déposée, pour attentat aux mœurs. Sa victime est une pauvre petite fille de 5 ans.

L'exaspération des malheureux parents est grande contre ce misérable qui logeait chez eux et a fait un indigne abus de leur confiance.

Contrairement à ce que dit un de nos confrères, Huysschaert n'est pas arrêté. Il est en fuite.

Il a quelques jours, nous montrions la nécessité, pour la police, de se montrer très sévère à l'égard de ces cabarets interlopes, malheureusement trop nombreux à Roubaix. Le fait suivant est un nouvel argument en faveur de notre thèse :

Mercredi, à minuit, deux agents étaient de patrouille dans le quartier Sainte-Elisabeth. Plusieurs personnes, impatientes du tapage que l'on faisait dans un estaminet de la rue Bernard, vinrent les prévenir qu'il y avait encore du monde chez ce cabaretier, bien que l'heure de la retraite eût sonné depuis longtemps. Les agents frappèrent à la porte: on éteignit immédiatement les lumières et on refusa d'ouvrir « à la police ». Nouvelle sommation, nouveau refus. La loi interdisant la violation du domicile du citoyen après le coucher du soleil, les agents firent le guet dans la rue, attendant la sortie des consommateurs, dont les éclats de voix et les chants bachiques reprirent de plus belle.

Vers une heure, le bruit cessa, la porte fut entrebâillée, et une tête parut, regardant timidement s'il y avait quelqu'un dans la rue. Rassurée sans doute par cet examen, la dite personne laissa la porte ouverte et cria aux autres : « Allez, vous pouvez sortir sans danger. »

Mais les agents, dissimulés jusque-là dans l'enfoncement d'un mur, se précipitèrent à l'intérieur du cabaret et exigèrent qu'on allumât les lumières, soufflées de nouveau à leur vue.

Ils eurent alors sous les yeux un joli spectacle ! Dans une pièce, située derrière la salle de l'estaminet, une table, sur laquelle on voyait deux douzaines de bouteilles vides ; à terre, de larges flaques de vin, des chaises renversées ; des lits en désordre, toutes les traces d'une inénarrable orgie, et, pour compléter cette page de l'*Assommoir*, trois hommes et trois femmes se cachaient sous les lits. Ce tableau eût inspiré à Zola l'une de ses descriptions naturalistes les mieux achevées ! Tout ce beau monde, passablement honteux, a dû décliner ses nom, prénoms et adresse aux agents de l'autorité. Les trois individus sont trois domestiques de Tourcoing, Lannoy et Leers. Quant à la cabaretière, la femme D..., on nous dit qu'elle va être l'objet d'une mesure d'expulsion : elle est de nationalité étrangère et a déjà subi, en Belgique, une condamnation de seize mois de prison, pour affaire de mœurs.

La galanterie, cette qualité éminemment française, n'est point le propre de Pierre Colle, maître nageur à l'école de natation qui, ayant cru avoir des griefs contre une jeune soigneuse, l'a souffletée violemment et à deux reprises différentes. Procès-verbal lui a été dressé de ce chef.

En vertu d'un mandat d'extradition, trois agents de la sûreté ont arrêté, mercredi, des lurons belges qui ne sont pas précisément en règle avec la justice de leur pays. L'un s'appelle Oscar Dekeyser, manœuvre, habitant rue Pauvrée, et l'autre Pierre Dejaegher, âgé de 21 ans.

Pour certains individus, la vie de prison n'a rien de désagréable et ils aiment bien vivre ainsi, logés et nourris aux frais du gouvernement, plutôt que d'essayer de travailler. Aussi, il arrive fréquemment qu'après leur mise en liberté, ils font tout leur possible pour se faire condamner de nouveau, ou bien, après avoir pris la clef des champs et respiré un peu l'air de la liberté, ils retournent d'eux-mêmes au bercail.

Mercredi matin, un individu se présentait au poste et déclarait qu'il venait se faire arrêter. Comme on lui demandait de donner les preuves qui pouvaient lui faire obtenir cette étrange faveur, il raconta qu'il se nommait Charles Marchand, qu'il était âgé de 27 ans et qu'il s'était évadé le 28 mai d'une prison du département de la Somme. Depuis il avait vécu de la charité des passants, sans avoir de domicile. Satisfaction a été accordée à sa demande et on l'a mis à la disposition du parquet.

Chronique colombophile. — La commission de l'« Union fédérale colombophile » a décidé que son concours général du 28 juin 1885, sur Chantilly, avec 100 fr. de prix d'honneur, sera donné sur Longueau et joué par zone. Elle a décidé aussi que les 100 fr. de prix d'honneur resteront pour ce concours par zone, afin qu'un grand nombre d'amateurs viennent y participer.

— La Société colombophile « Le Visiteur du Globe », établie chez Castel, à la Place, rappelle son concours sur « Creil », le lundi de la ducasse, 22 juin 180 fr. prix d'honneur, répartis comme suit : 8 prix de 10 francs aux 8 premiers pigeons vainqueurs ; 30 francs à la première série de 3 pigeons non désignés, volant au même pigeonnier; 20 francs à la première série de 2 pigeons non désignés, volant au même pigeonnier. Mise, 1 fr. 60 c. par pigeon, dont 60 centimes pour frais et convoyage Un régulateur sera joué par une poule unique à 50 centimes. Poules facultatives à 1, 2 et 5 fr.

TOURCOING

Rendant compte de la procession de dimanche, dans la paroisse du Sacré-Cœur, l'*Echo de Tourcoing* ajoute :

« Au moment où le cortège défilait sur le boulevard et où les fronts s'inclinaient respectueusement devant le Saint-Sacrement, trois jeunes élèves de nos bataillons scolaires, revêtus de leur uniforme, s'inspirant probablement du grand nom décerné à notre belle promenade, passèrent devant notre Dieu, la tête couverte, et avec cette crânerie effrontée qui est le triste cachet d'une révoltante impiété.

» S'ils avaient eu un peu de pudeur, ces jeunes libres-penseurs de 12 à 14 ans, par respect pour leur uniforme, eussent évité un scandale qui a soulevé contre eux la réprobation générale. »

Les relations commerciales entre les villes de Roubaix et Tourcoing et la République argentine, ont maintenant une très grande importance. Aussi, croyons-nous être utile aux intéressés en leur apprenant qu'ils peuvent se procurer, chez M. Henri Grau Devemy, rue Dervaux, à Tourcoing, dont nous avons annoncé la nomination comme consul de la République Argentine, le nouveau tarif des droits d'entrée votés récemment par le Parlement argentin.

Les bureaux du consulat sont ouverts les mardi et jeudi de chaque semaine, de trois à six heures du soir.

A propos de la République argentine, la *Revue Sud-Américaine* déclarait, dans l'un de ses derniers numéros, que la situation de cette République est en ce moment des plus florissantes. On ne trouve l'exemple d'une telle situation que dans les beaux temps des Etats-Unis. Et encore! En effet, la progression du mouvement commercial, des travaux d'utilité publique, chemins de fer, ponts, barrages, ports, etc., — les chiffres de la production agricole, la multiplication des produits de l'élevage, du développement de l'industrie manufacturière, sont dignes de l'attention universelle; c'est l'œuvre de ces grands facteurs : climat, fertilité du sol, voies de communication, organisation du crédit, garanties à la vie et à la propriété; seulement, la République n'a que 3,000,000 et demi d'habitants; elle offre à l'Europe de la terre, du soleil, de la liberté pour *cent millions d'émigrants*. La porte est ouverte : on n'a pas même la peine de frapper à cette porte : on entre, et on se trouve chez soi : et encore c'est un chez soi où le travail et le pain ne manquent jamais.

D'autre part nous lisons dans le *Courrier de la Plata*, journal français de Buenos-Aires :

« Le secrétaire du commissariat de l'immigration nous communique qu'il est assailli de demandes d'immigrants soit venant des colonies, soit des diverses commissions d'immigration des provinces, des compagnies de chemins de fer. »

De tout cela il résulte qu'il y a lieu de se féliciter de la nomination, dans notre région, d'un agent de cette riche contrée, et nous félicitons M. Henri Grau d'avoir été choisi par le gouvernement argentin, pour le représenter à Tourcoing et à Roubaix.

Un remords. — Le nommé Désiré Pravot, rattacheur, s'est présenté, mercredi soir, au bureau de police, se confessant très humblement d'être l'auteur d'un vol. On s'est empressé de lui donner généreusement l'hospitalité du violon, où il est à la disposition de M. le commissaire central.

Roncq. — Trois individus de mauvaise vie, que l'on croit d'origine belge, ont dévasté la campagne, sur la route qui conduit de Menin à Lille, pendant la nuit de lundi à mardi. Ils ont brisé presque tous les réverbères qu'ils ont trouvés sur leur chemin.

Au Blanc-Seau, ils ont ouvert les volets du presbytère et cassé les vitres à coups de pierres. Les cris : au voleur ! poussés par M. le curé, ont mis en fuite les mauvais sujets, qui se sont dirigés sur Bondues.

La gendarmerie a ouvert une enquête ; elle croit être sur les traces des malfaiteurs.

LILLE

L'affaire Castrique. — La chambre des appels correctionnels de la cour de Douai a réduit à un mois d'emprisondement la peine de six mois qui avait été prononcée contre Castrique, par le tribunal de Lille, pour banqueroute simple (défaut d'inventaire et irrégularité dans la tenue des livres).

Armée. — M. A. Bordes-Pagès, médecin aide-major de 2e classe au 27e régiment d'artillerie, est désigné pour le corps du Tonkin.

48e pèlerinage en Terre-Sainte. — Le comité de l'Œuvre des Pèlerinages en Terre-Sainte continuera, ainsi qu'il le fait depuis plus de 30 ans, à organiser une caravane pour les vacances. Son 48e pèlerinage partira donc de Marseille le jeudi 27 août 1885. Les nouvelles reçues de Terre-Sainte font, en effet, connaître que la tranquillité du pays est absolue. Ce pèlerinage complet comprendra, comme d'habitude, la visite de la Judée, de la Samarie et de la Galilée, sous la conduite du frère Liévin.

NORD

Douai. — En opérant les tranchées pour l'installation des eaux potables dans le quartier de la porte d'Esquerchin, les ouvriers terrassiers ont trouvé, enfoui sous une épaisse couche de terre, un véritable parc d'artillerie, qui semble remonter au siège de Douai sous Louis XIV.

La tranchée étant très étroite, on a dû laisser dans le sol de grands approvisionnements ; deux énormes paniers ont été remplis de projectiles et envoyés à la mairie, où ils vont être l'objet d'un examen spécial.

Lieu-Saint-Amand. — Dans sa séance du 30 mai, le conseil municipal a refusé, par 9 voix sur 10, de voter aucun crédit pour la fête du 14 juillet.

— Deux enfants, de Lieu-Saint-Amand, ont trouvé, au Tonkin, une mort glorieuse. Ce sont : Désiré Lempereur, soldat au 4e bataillon d'infanterie de marine, décédé à Hanoï, et Deladerrière, soldat au même bataillon, tué à l'attaque de Tuyen-Quan.

Lumbres. — Deux jeunes gens de 18 et 20 ans, Benoni et Clodomir Delehelle, demeurant chez leurs parents, à Wavans, étaient allés se baigner, dimanche matin, dans la rivière l'Aa, près le moulin d'Issinghem. Ils étaient dans l'eau depuis dix minutes, lorsque Clodomir entendit Benoni pousser un cri de détresse et disparaître. Il s'empressa de se porter à son secours, mais, paralysé par le noyé qui s'accrochait à lui, il disparut à son tour.

Bauvin. — Mercredi, est venue devant le conseil de préfecture la protestation de M. Lenglemez, de Bauvin, contre l'élection de M. Lemaire comme conseiller municipal. L'affaire a été mise en délibéré.

Armentières. — M. Peaudecerf a déposé, au Sénat, un rapport autorisant la ville d'Armentières à emprunter une somme de 400,000 francs et à s'imposer extraordinairement.

Avesnes. — L'*Observateur* annonce que M. Maxime Lecomte, député de la 2e circonscription de l'arrondissement d'Avesnes, fera, dimanche prochain, 21 courant, à 5 heures du soir, à la salle Denghien, à Glageon, une conférence sur la situation politique actuelle.

Dunkerque. — *La mort de l'amiral Courbet.* — Par suite de la mort de l'amiral Courbet, la chambre de commerce, les remorqueurs, les vapeurs de la Cie Dubuisson, ainsi qu'un grand nombre de navires stationnant dans les bassins, avaient leur pavillon en berne, en signe de deuil.

— *L'éclairage du port.* — Les travaux d'éclairage à l'électricité du phare de Dunkerque sont commencés depuis le 10 courant et ne seront terminés que dans deux mois environ. Le feu préexistant faisait un tour en dix minutes, la nouvelle installation fera accomplir ce tour en 90 secondes. C'est là un progrès réel qui sera vivement apprécié par nos marins.

Bergues. — *Contributions indirectes.* — M. Barré, contrôleur des contributions indirectes à Bergues, est nommé receveur à Doullens.

Hondschodt. — *Nécrologie.* — On annonce la mort de M. Boudeweele, maire d'Hondschodt et conseiller général du Nord. M. Boudeweele, qui n'était âgé que cinquante-cinq ans, est mort d'une attaque d'apoplexie.

PAS-DE-CALAIS

Saint-Omer. — *Pourvoi en cassation des assassins de Saint-Folquin.* — Quoique aucun cas de cassation n'existe dans la procédure des frères Pain, condamnés à mort à la dernière session du Pas-de-Calais, ceux-ci ont cependant signé leur pourvoi en cassation.

Depuis leur condamnation, les frère Pain sont parfois tristes, et, parfois aussi, ils ne paraissent pas songer à l'arrêt qui les a frappés ; ils sont comme tous les condamnés à mort, revêtus de la camisole de force; leur maintien est calme, ils sont dociles ; toute leur occupation consiste à fumer.

Boulogne-sur-Mer. — *Le centenaire de Pilâtre de Rozier et Romain.* — C'était hier le centenaire de la mort de Pilâtre de Rozier et de Romain. La société académique avait organisé, à cette occasion, une petite solennité avec l'inauguration d'une plaque commémorative et le concours de l'orchestre du Casino.

A onze heures, la cérémonie commence; c'est en face de la sous-préfecture, sur le rempart, qu'est posée la plaque. Les membres de la Société académique, des délégués du conseil municipal, MM. Huguet et Ansart, M. Lutaud, sous-préfet, prennent place sur des chaises devant la tribune.

Aussitôt l'inscription découverte, M. Fayon, président, prononce un discours dans lequel il explique le but de la cérémonie. Après avoir retracé l'histoire de l'aéronautique et fait un vif éloge de Lhoste, qui, le premier, a réalisé la tentative de Pilâtre de Rozier et Romain, M. Fayon termine en souhaitant la création d'un musée d'aéronautique, qui contiendrait le ballon de Pilâtre, celui de Lhoste et celui de Fleurus.

Après cette inauguration, on s'est dirigé vers le Musée, où les reliques de dernière ascension de Pilatre et Romain avaient été réunies.

Vers trois heures et quart, le cortège se rendit à Wimille, pour déposer une couronne sur le monument élevé dans le cimetière de Wimille aux deux aéronautes.

L'ascension de M. Lhoste devait avoir lieu à cinq heures. Malheureusement, le gonflement du ballon, retardé par les rafales qui le secouaient, l'écrasaient sur lui-même et le forçaient à refouler son gaz dans les conduites, n'a été terminée que vers huit heures. A cette heure, le vent soufflait violemment du Nord-Est. L'aérostat allait donc se diriger sur le Portel pour gagner aussitôt la mer, le large de la Manche et l'Océan. M. Lhoste dut donc se résigner à aller atterrir au Portel.

— Hier, vers sept heures du matin, à Boulogne, environ 1,400 marins du Portel se sont rendus à la cathédrale, pour accomplir leur pèlerinage annuel, avant de partir pour la pêche au hareng d'Ecosse.

Berck. — Le Sénat a adopté le projet de loi déclarant d'utilité publique l'établissement d'un chemin de fer local de Verton à la plage de Berck.

Etat-civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 17 juin. — Rachel Desmet, rue de Béthune, fort cordonnier. 28. — Marie Nisse, rue de l'Epeule, cour Plouvier, 2. — Pierre Coudenys, rue des Longues-Haies, 150 — Julien Breunin, rue de Solférino, cour Ducrocq, 2. — Zoé Reversé, rue des Longues-Haies, 150. — Louise Wartel, rue Sainte-Elisabeth, cour Desrumaux, 4. — Antoine Dewilde, rue de Lannoy, 123. — Aledia Willem, rue Notre-Dame, 54 — Bertha Turbé, rue de Maubeuge, 6. — François Clairhout, à l'Hôtel-Dieu.

Déclarations de décès du 17 juin. — Joseph Boquet, 26 ans, cordonnier, rue de la Vigne, 1. — Céline Lempereur, 1 an, rue des Charpentiers, cour Gautier, 2. — Marthe Brassart, 23 ans, éplucheuse, à l'Hôtel-Dieu. — Adeline Gras, 11 ans, à l'Hôtel-Dieu. — Adèle Vanhaesbroucq, 39 ans, sage-femme, rue des Longues-Haies, 261

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DELPLANQUE-LALOY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Alphonse-Julien-Joseph DELPLANQUE, décédé à Lannoy, le 16 juin 1885, dans sa 25e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 19 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Lannoy. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 48.

L'Obit du Mois sera célébré le lundi 20 juillet 1885, à 9 heures 1/2, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille MUSIN-CARLIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Eloi-Antoine-Marie-Joseph MUSIN, décédé à Roubaix, le 17 juin 1885, à l'âge de 1 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le vendredi 19 courant, à 4 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 31.

Les amis et connaissances de la famille VERBRACQUEL-MONTURIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Elisa-Antoinette MONTURIER, décédée à Croix, le 17 juin 1885, dans sa 46e année, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le vendredi 19 courant, à 4 heures, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Epeule.

Un Obit Solennel du Mois, sera célébré le mercredi 22 juillet 1885, à 8 heures, en la même église.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le vendredi 19 juin 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DUMORTIER, boucher, époux de Dame Lucie VANDECANDELAERE, décédé à Roubaix, le 8 juin 1884, dans sa 47e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix

BELGIQUE

Le Roi à Ostende. — Il était décidé, depuis longtemps, que la famille royale irait passer cette année, comme l'année dernière, l'été à Ostende, mais le départ ne devait avoir lieu que dans le milieu du mois de juillet.

Or, le Roi est parti pour Ostende hier, à 7 heures, par train spécial, avec la Reine et la princesse Clémentine.

Il y recevra incessamment la visite de l'archiduc Charles-Louis, frère de l'empereur d'Autriche, et celle du prince de Galles. Il sera, à cette occasion, donné deux diners d'apparat au chalet royal, et le prince de Galles se propose, à ce qu'on assure, d'offrir à nos souverains une splendide fête sur mer, à laquelle s'emploieront tous les navires de son escorte.

L'archiduc Rodolphe et l'archiduchesse Stéphanie, ainsi que le prince Philippe et la princesse Louise, qui viendront visiter l'Exposition d'Anvers, iront également passer quelques jours à Ostende.

Les eaux de l'Espierres. — Comme nous l'avons dit mardi, est venue devant le Sénat belge une interpellation de M. Bonnet sénateur de Tournai, sur l'épuration des eaux de l'Espierres. Nous détachons du compte-rendu de la séance les lignes suivantes :

M. Bonnet. — Les habitants de mon arrondisse-

FEUILLETON DU 19 JUIN — (N° 5).

LA DOT DE FÉLICIE

Mais M. Rigodin, peu poétique de sa nature, était plus que jamais rétif aux impressions d'une vague rêverie qu'éveillent, dans d'autres âmes, ces merveilles d'un beau jour d'été. Il s'agissait bien, en ce moment, d'horizons brumeux, de chaumes dorés, de verdure et de soleil !

— Il sera prudent, Cabirou, dit-il à mi-chemin, de ne revenir qu'à la nuit.

— J'allais le dire à monsieur le maire.

— Quoique tout danger ait disparu.

— Oh ! pour ça, je peux dire qu'on est bien tranquille par ici ! Les mauvais gars ont été étrillés et ne sont pas près d'y revenir.

— Dieu merci !

Jusqu'à la lisière du bois, M. Rigodin, poussé en avant par le désir de revoir le précieux coffre et les jolis échantillons de serrurerie qui s'y trouvaient, marcha bon pas, malgré la chaleur, et coupa droit devant la garenne, vers l'endroit précis où, quelques mois auparavant, il s'était arrêté un soir avec le même Cabirou. Là, sans hésiter encore, il fit quelques pas dans le routin et sauta le fossé pour entrer sous bois.

— Vous allez trop loin, monsieur le maire, fit Cabirou... Cinq pas seulement, et nous tournons à droite...

M. Rigodin regarda un instant autour de lui, et, se retournant :

— En êtes-vous sûr ? demanda-t-il.

— Aussi sûr, monsieur le maire, que je suis sûr de n'avoir pas vidé une bouteille depuis le mois de juin.

Ce degré de certitude ne parut sans doute pas absolument suffisant à M. Rigodin; car il esquissa une grimace et murmura :

— Il me semble cependant...

— J'irais les yeux fermés, monsieur le maire, affirma de nouveau Cabirou.

Et, pour donner plus de poids à son dire, il s'élança bravement à travers les racines et les ronces. Mais, à bout de cinq minutes, il fit un léger crochet sur la droite, puis un autre sur la gauche; après quoi il s'arrêta, ôta sa casquette, se passa la main sur le front, se gratta l'oreille, et se recoiffa en disant :

— Pourrait se faire cependant que je me sois trompé !

On revint au sentier, et M. Rigodin, prenant cette fois la direction de la marche, refit ses dix pas, ressauta le fossé et s'engagea sous bois, à la place où l'avait si malencontreusement interpellé Cabirou.

Il marcha droit devant lui pendant dix bonnes minutes, s'écorchant les mains et le visage, sans que la piqûre des ronces lui fit un seul instant dévier de sa ligne. Mais, à la onzième minute, il ébaucha un crochet à droite, un autre à gauche, et s'arrêta. Ce que voyant, Cabirou ôta sa casquette, se passa la main sur la tête, se gratta l'oreille et murmura d'un ton quelque peu ironique :

— Pourrait bien se faire que monsieur le maire se soit trompé !

— C'est-à-dire, Cabirou, avoua spontanément M. Rigodin, que je ne m'y reconnais pas du tout ! Ce maudit bois est si touffu que le diable n'y retrouverait pas sa route.

— Le fait est que ça pousse bien, et que la coupe sera riche dans cinq ans d'ici !

— Nous penserons à la coupe, Cabirou, quand il en sera temps. Pour aujourd'hui, ne songeons qu'à la dot de ma fille !

— Oh ! monsieur le maire peut être bien tranquille ; elle n'est pas perdue !

M. le maire était bien tranquille et sans doute la pensée d'un désastre irréparable ne lui venait pas même à l'esprit. Il n'aurait pas été fâché, cependant, de savoir à quoi s'en tenir, et de rentrer en possession de ses échantillons !

— Ai-je été bien inspiré, Cabirou, dit-il tout à coup, en vous faisant lever le plan de la taille ?

— Pour ça, monsieur le maire, c'était une bonne précaution. Je le reconnais.

— L'avez-vous au moins, ce plan ?

— Si je l'ai ! s'écria Cabirou.

— Donnez donc !... Et ne marchons pas ainsi à l'aventure. C'est perdre inutilement notre temps !

— C'étant, monsieur le maire, il faut que je retourne à Pézarches.

— Comment ?

— Excusez-moi... je me croyais si sûr d'aller tout droit à la place.

— Que vous avez laissé chez vous le plus important, interrompit M. Rigodin en frappant du pied.

Et comme Cabirou, un peu interloqué, ne bougeait pas :

— Eh bien ?... vous n'êtes pas encore parti ? reprit-il ; allons, en route, allons, et pressez le pas... Nous n'aurons que juste le temps...

Cabirou détala, comme un lièvre à la voix des chiens, et coupa droit à travers champs sur Pézarches; tandis que Rigodin, essuyant son front, où perlait des gouttes de sueur, s'asseyait sur le revers du fossé et le suivait des yeux, trouvant sa marche trop lente au gré de ses désirs.

Et cependant Cabirou marchait de si bon pas, qu'en dix-sept minutes il fut chez lui. Il alla droit à l'armoire au linge, souleva la pile de draps sous laquelle il se souvenait pertinemment d'avoir caché le plan, et allongea la main... Rien ! Il hésita un instant, souleva une pile de torchons : rien ! Une autre : rien ! Il grimpa sur une chaise, examina le dessus de l'armoire, se mit à quatre pattes et regarda dessous : rien ! toujours rien !

— Triple nigaud ! s'écria-t-il tout à coup. Comme il était seul, c'était vraisemblablement à lui-même qu'il adressait cette épithète malsonnante. Du reste, pour que le doute ne fût pas possible, il ajouta :... que je suis !

Et, se frappant le front :

— Le jour où j'ai grisé ce polisson de Pacaud, la peur m'a bêtement pris; je m'en souviens... J'avais la puce à l'oreille. Le fait est que ce Pacaud est un mauvais gars, capable de tout... et pour que le satané plan ne lui tombât pas dans les mains... je l'ai tiré de l'armoire... et je l'ai caché...

Mais là Cabirou trouva dans sa mémoire une lacune inattendue. Où l'avait-il caché, ce plan? Bast, la maison n'était pas grande, et c'était l'affaire d'une heure, au pis aller, que de la fouiller de haut en bas. — Ce qu'il fit sans plus tarder. — Dans sa chambre, il ne laissa ni un tiroir, ni un carton, ni un casier vide. Il visita l'âtre, et souleva jusqu'aux lames du plancher. Rien! Pendant plus d'une heure il remua, comme un terrier devant son trou, tous les objets épars qui l'entouraient, et, de guerre lasse, les rejeta au hasard dans les tiroirs et les casiers en murmurant :

— C'est drôle ! Je l'ai pourtant mis quelque part !

Il bouleversa la petite pièce qui, à côté de sa chambre, lui servait de cabinet. Rien encore là ! Au grenier, à la cave, rien !

Et impossible de se souvenir ! Tout s'arrêtait pour lui au moment où, après avoir congédié Pacaud et fermé ses volets, il avait été soudainement pris d'une idée, sans doute excellente, pour soustraire le plan aux recherches du braconnier, puisqu'il l'avait du même coup soustrait à ses propres recherches! Cabirou était sincèrement désespéré. Comment retrouver la dot de Mlle Félicie ? et qu'allait dire M. le maire ? Il n'osait plus le rejoindre et tremblait à la seule pensée d'affronter son regard, quand la porte s'ouvrit brusquement. M. Rigodin parut, tenant à la main sa montre, qu'il présentait d'un geste magistral à Cabirou.

Cabirou baissa la tête.

— Il est six heures et demie ! dit M. Rigodin d'une voix tremblante de colère. Il y a juste cinq heures que je vous attends dans le routin de la Commanderie !

— Pardonnez-moi, monsieur le maire, dit Cabirou.

— D'où vient ce retard ?

— Hélas ! monsieur...

— Parlez !...quand il vous plaira... Voyons...

Il n'y avait plus à reculer, il fallait tout avouer : l'entrevue avec Sylvain Pacaud, les cinq litres de *la Malleurnée* et leurs déplorables conséquences :

— Malheureux ! murmura M. Rigodin; la dot de ma fille !

— Elle n'est pas perdue, monsieur le maire, riposta vivement Cabirou; soyez tranquille.

M. le maire n'était peut-être pas encore sérieusement inquiet; mais il était déjà moins tranquille; et ce fut la tête basse qu'il rentra chez lui, après avoir donné rendez-vous à Cabirou, pour le lendemain matin au petit jour.

La préoccupation qui l'agitait ne pouvait échapper à Mme Rigodin et à Félicie.

— Qu'avez-vous ? s'écrièrent-elles en même temps.

Comme il n'avait aucune raison de se taire, M. Rigodin se hâta de répondre, et nous n'avons pas besoin d'ajouter que, jusqu'à la nuit, et longtemps encore après, il ne fut question d'autre chose.

Seule, Félicie ne semblait attacher à tout cela qu'une importance médiocre. Elle était, la bonne et charmante fille, à l'âge où les questions d'intérêt ne priment pas encore les autres; et où le cœur parle assez haut pour étouffer le bruit que font, en tombant les uns sur les autres, les louis d'or et les écus d'argent. Sa ruine possible ne l'effrayait pas; et peut-être l'eût-elle souhaitée, s'il en fût résulté pour elle la certitude qu'elle s'appellerait Mme Truchot et non Mme Lebon, toute question d'euphonie à part.

Aussi fut-elle seule à dormir, cette nuit-là, comme de coutume.

Mme Rigodin eut de mauvais rêves, et M. Rigodin n'avait pas encore fermé les yeux, quand parut l'heure de les ouvrir.

De son côté, Cabirou, légèrement harcelé par le remords, n'avait dormi que d'un œil ; et quand M. Rigodin parut à la porte, il y avait plus d'une demi-heure qu'il l'y attendait, dans une attitude humble et repentante.

— En route ! dit le maire.

(*A suivre*)